



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Visiter une personne malade à l'Hôpital de Saint-Georges ? Pas n'importe quand !

Beauceville, le 4 mars 2009 – Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) resserre la surveillance en ce qui a trait au respect des horaires de visites aux clients hospitalisés à l'Hôpital de Saint-Georges. La direction constate que, malgré les affiches, **trop de gens circulent à l'Hôpital**. La population est invitée à **limiter ses visites aux heures prescrites soit de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30**. Depuis lundi, des agents de sécurité rappellent les règles aux visiteurs en leur demandant de revenir lorsque cela sera permis. Toutefois, le conjoint ou une personne significative est admise en tout temps dans la plupart des unités.

Si le CSSSB en appelle à la collaboration du public pour que soient respectées les règles de visites, c'est d'abord pour prévenir la transmission d'infections, assurer la quiétude du malade et faire en sorte que notre personnel puisse faire son travail dans des conditions appropriées.

Cela étant dit, certaines exceptions demeurent. À **l'urgence**, où l'espace est particulièrement restreint, un seul visiteur est autorisé auprès du malade et pour tout au plus cinq (5) minutes. À **l'unité de chirurgie**, le jour de l'intervention, nous acceptons jusqu'à deux membres de la famille près de la personne opérée. À **l'unité des soins intensifs**, jusqu'à 2 personnes à la fois peuvent visiter le client pendant tout au plus 10 minutes et ce, à toutes les deux heures. À **l'unité mère-enfant**, le papa du bébé de même que ses frères, sœurs et grands-parents peuvent visiter la mère en tout temps. À part les frères et sœurs, aucun autre enfant de moins de douze (12) ans n'est autorisé dans cette unité. Enfin, aucun enfant de moins de 12 ans ne peut visiter **l'unité de pédiatrie** mais les parents de l'enfant malade sont autorisés en tout temps.

À l'Hôpital de Saint-Georges du CSSSB, nous mettons tout en œuvre pour fournir à notre population des soins et services de qualité. Nous remercions la population pour sa compréhension et rappelons que cette collaboration incarne parfaitement l'esprit de notre promesse de service : « Avec vous... pour bâtir ensemble une communauté responsable de sa santé ».

L'horaire des visites est disponible à l'adresse www.csssbeauce.qc.ca

-30-

Source : Service des communications
CSSSB
Tél. : 418 774-3304 poste 3506